Procès-verbal N°22 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du : À :	Jeudi 09 Janvier 2025 14h00
Présents :	Mme Cendrine MENUDIER, Mr Bernard PERIS, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Absent(s):	

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boite mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district. A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

APPROBATION DES PROCES VERBAUX

La Commission approuve le PV N°21 de la réunion du Jeudi 02 Janvier 2025.

INFO COUPE ANDRE GRANIER ET COUPE GARD LOZERE

Le tirage au sort des 1/16ème de finale de la Coupe Gard Lozère et du 2ème tour de la Coupe André Granier auront lieu le <u>Jeudi 16 Janvier 2025 à 14h30 au Siege du District Gard Lozère à Nîmes.</u>

RETOUR CSR

Coupe Gard Lozère

Match: N° 30077798 du 05/01/2025

F.C MOUSSAC 1 (D1) / LES STE MARIES DE LA MER 1 (D1) LES STE MARIES DE LA MER 1 (D1) Battu par Forfait.

F.C MOUSSAC 1 (D1) Qualifié pour le tour suivant.

MODIFICATION AU CALENDRIER

Dépt 4 Poule A

Match: N° 28544129 du 09/03/2025

F.C BOISSET GAUJAC 1 (D4) / A.S BAGARD 1 (D4) est avancée au 23/02/2025 sur le terrain de Boisset Gaujac.

(Accord des deux clubs)

FMI

Coupe Gard Lozère

Match: N° 30077996 du 05/01/2025 OL DE GAUJAC 1 (D3) / ES SUMÉNOISE (D1)

Retard transmission de la feuille de match amende de 25,00€ à OL DE GAUJAC 1 (D3). (Art 53 et 72.3 des RG).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Pierre Rieu

La Secrétaire

Mme Cendrine MENUDIER



